

PUBLIC ET OBJECTIFS

La 3^{ème} « prépa pro » est proposée à des élèves volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation dans les voies professionnelle, générale ou technologique. Elle s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours et est préférentiellement ouverte en lycée professionnel. L'objectif de maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences au palier 3 est l'ambition première. Tous les moments de la formation y participent.

La classe de 3^{ème} « prépa-pro » cherche à créer, chez des élèves scolairement fragiles, une dynamique nouvelle leur permettant de mieux réussir leur dernière année de 1^{er} cycle en s'appuyant sur des méthodes pédagogiques différentes, tout en mûrissant un projet de formation par la découverte de métiers relevant de différents champs professionnels.

La découverte des métiers et des formations permet d'ouvrir les horizons : plusieurs champs professionnels sont abordés, que ce soit lors des séquences de découverte des métiers et des formations au lycée ou bien lors de visites, séquences d'observation, stages d'initiation voire d'application réalisés en entreprise, administration ou association. Les milieux professionnels découverts relèveront d'au moins deux secteurs professionnels différents.

Les élèves de 3^e « prépa-pro » présentent le diplôme national du brevet, dans la série de leur choix. Ils peuvent éventuellement être candidats au certificat de formation générale, s'ils sont dans leur dernière année de scolarité obligatoire.

La pratique d'une deuxième langue vivante est obligatoire pour permettre l'orientation en 2^{nde}.

HORAIRE OFFICIEL

Français	4h 30	Enseignements artistiques	1 h 30
Maths	4 h	EPS	3 h
LV1 - LV2	4 h	Découverte professionnelle	216 h / an = 6 h hebdo
Histoire Géo Educ. civ.	3 h	Accompagnement personnalisé	72 h / an = 2 h hebdo
Sciences et Technologie	4 h	Total hebdomadaire	32 heures

+ 10 heures annuelles de vie de classe

ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES

Un accompagnement pourra être proposé aux équipes par les corps d'inspection (IA-IPR ou IEN ET-EG), les Ingénieurs pour l'Ecole et les cellules pédagogiques départementales, par des rencontres annuelles proposées par l'académie et les départements : échanges d'informations pratiques, réunions thématiques, outils mutualisés.

PARTENARIATS AVEC LES ENTREPRISES

Des stages de deux semaines maximum sont organisés en entreprise (PME, PMI et artisans proches), administration et association, pour ne pas réduire exagérément le temps des apprentissages scolaires et la préparation au DNB. L'organisation de partenariat est encouragée : interventions de professionnels, visites, parrainages de classe, etc.

STAGES DE DECOUVERTE PROFESSIONNELLE Organisation annuelle possible des 216 H

Deux demi-journées de trois heures par semaine pour faciliter le travail sur l'orientation (fiches-métiers/recherches/formations/orientation) et la découverte professionnelle dans les secteurs industriels et tertiaires :

- 3 H X 20 semaines en industriel pour deux groupes de 12 élèves maximum, respectant ainsi les règles de sécurité des ateliers (120 H de la DHG).
- 3 H X 20 semaines en tertiaire pour le groupe classe de 24 élèves : (60 H de la DHG)
- 3 H X 12 semaines en groupe classe avec le référent de la 3^{ème} Prépa-pro à répartir en début d'année scolaire pour le travail de documentation et de recherche et avant la

LES INDISPENSABLES DE LA 3^{ème} PREPA-PRO

Les passages en italiques sont extraits du BO n°31 du 1^{er} septembre 2011

ORGANISATION HORAIRE

Il est proposé dans ces classes une globalisation d'une partie des horaires et un renforcement des activités relatives à la découverte des métiers et des formations, afin de permettre aux équipes pédagogiques la création de projets adaptés aux besoins des élèves.

Cette organisation permet à l'élève de découvrir, dans et hors l'établissement, des lieux de formation variés.

Deux fois trois heures consécutives dans l'emploi du temps permettent d'effectuer des travaux de recherche, de réaliser des fiches métiers, de recevoir des intervenants extérieurs, d'organiser des visites découvertes dans d'autres établissements (LP, LGT, CFA, etc.) en permettant leur rétribution.

DEMARCHE

Les activités proposées s'inscrivent dans une perspective d'élaboration d'un projet personnel : mettre en relief les points forts de l'élève, détecter ses intérêts et ses compétences, développer son esprit d'initiative et son goût d'entreprendre et élaborer une orientation consciée.

La découverte professionnelle doit représenter un axe fort du projet d'établissement visant l'amélioration de l'orientation des sortants de 3^{ème}.

Toutes les modalités d'organisation, qu'elles soient déclinées dans la présente circulaire ou bien choisies par l'équipe pédagogique dans le cadre de l'autonomie de l'établissement, seront précisées dans le volet pédagogique du projet d'établissement.